

Titre de la formation

Recyclage Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP 1

Objectif de formation

Maintenir et actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la fonction d'agent de sécurité incendie SSIAP 1 conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Durée de la formation

14 heures (2 jours) hors examen et temps de déplacement.

Profils des stagiaires :

- Agents de sécurité incendie en poste (ERP/IGH)
- Titulaires du diplôme SSIAP 1 souhaitant renouveler leur qualification

Nombre de stagiaires :

12 personnes maximum par session

Prérequis :

- Être titulaire du SSIAP 1 en cours de validité
- Être titulaire d'une attestation de secourisme (SST, PSE 1 ou équivalent) en cours de validité
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur à fournir)
- Aptitude médicale spécifique (certificat médical de moins de 3 mois)

Objectifs pédagogiques du programme :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maintenir ses connaissances en matière de réglementation de sécurité incendie
- Renforcer ses compétences en matière de prévention et d'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et d'évacuation
- Utiliser efficacement les moyens de lutte contre l'incendie
- Gérer une situation d'assistance à personnes

Contenu de la formation en jour :**Jour 1 : (7h)**

1. Prévention (5h)

- Évolution de la réglementation en matière de prévention
- Accessibilité du public
- Évolution de la réglementation (nouveaux textes...)
- Analyse des risques
- Travaux de mise en sécurité
- Études de cas liées à la sécurité quotidienne

2. Moyens de secours (2h)

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Agents extincteurs et moyens d'extinction
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Moyens d'extinction

Jour 2 : (7h)

3. Mise en situation d'intervention (4h)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Procédures et modalités d'intervention et protection individuelle
- Action face à différents contextes :
 - Fumées, incendie
 - Évacuation des occupants
 - Prise en charge d'une victime
 - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - Protection individuelle
 - Levée de doute...
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

4. Exploitation du PC sécurité (3h)

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Appel, accueil et guidage des secours publics
- Mise en application par des exercices interactifs

- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie
- Gestion d'une main courante

Équipe pédagogique :

- Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec expérience professionnelle
- Formateurs spécialisés dans la sécurité incendie (anciens pompiers)
- Titulaires d'une attestation de compétence en matière de pédagogie

Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports de cours individuels
- Documents audiovisuels
- Poste de sécurité dédié à la formation
- Systèmes de Sécurité Incendie catégorie A
- Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels
- Extincteurs (eau pulvérisée, CO2, poudre)
- Robinets d'Incendie Armés (RIA)
- Bac à feu écologique
- Émetteurs-récepteurs
- Modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu)
- Téléphones
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Mises en situation pratiques
- QCM d'évaluation des connaissances
- Formulaire d'évaluation de la formation

Validation de la formation :

- Présence à l'ensemble des séquences programmées
- Participation active aux exercices pratiques
- Évaluation continue et formative des stagiaires

Sanction de la formation :

Attestation de recyclage SSIAP 1 délivrée par l'organisme de formation et reconnue par le Ministère de l'Intérieur (validité 3 ans).

Financement de la formation :

- Financement employeur (plan de développement des compétences)
- OPCO (Opérateurs de compétences)
- Financement personnel
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Recyclage :

Obligatoire tous les 3 ans (14 heures). En cas de dépassement de la date de validité, une remise à niveau est nécessaire (21 heures).

Délais d'accès :

Inscription possible jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles et de réception des documents requis.

Suite de parcours :

- Formation SSIAP 2 (chef d'équipe de sécurité incendie)
- Formations complémentaires en sécurité (SST, H0B0, CQP APS)

Débouchés :

- Agent de sécurité incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) et IGH (Immeuble de Grande Hauteur)
- Agent de sécurité incendie et de sûreté
- Agent de sécurité polyvalent

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Nous consulter pour étudier les possibilités d'aménagement en fonction des spécificités du métier.

Quelques chiffres :

Taux de satisfaction :

Taux de réussite :

Taux d'abandon :